

Eybens, le 21 mars 2006



Renée Bouisse

Accord pour diffusion
Le Maire, Conseiller Général,

Marc BAIETTO

Compte-Rendu de la Réunion Plénière du 9 Mars 2005

Présents : Mesdames Josien - Janon - Guazzone - Peronnard-Perrot - Calpena - Archer
Mouraille - Bennisr (stagiaire) - Bouisse.
Messieurs Tanche - Sciré - Bourdet - Blanchet - Baldos – Haguet - Griffero
Parpillon - Baringou - Assorin - Scarpa - Spengler - Weber.

Excusés : Mme Boussekhane (SCIC Habitat) - Mrs Marin - Roche (Pluralis) - Pissard
Derras -Bar

Pouvoirs : F. Boussekhane et JP Marin donnent pouvoir à M Tanche
M. Derras donne pouvoir à Ph. Weber

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du 25 janvier 2005.
- Audition de Marie-Hélène Archer, adjointe, et de techniciens de la ville et du SIERG : budget de la distribution de l'eau à Eybens, et sa traduction sur la facture à l'usager (en précisant la composition du coût).
- Questions diverses

La séance est ouverte à 20h30.

Monsieur Tanche procède à la présentation des intervenants : Madame Marie-Hélène Archer, adjointe, vice-présidente du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise (SIERG), Monsieur Jean-Noël Parpillon, directeur général des services du SIERG et Melle Sabra Bennisr, stagiaire à la ville.

I - Introduction de Marie-Hélène Archer

L'eau est un problème planétaire, une préoccupation réelle car nous en utilisons énormément ; les besoins ne sont pas les mêmes que nous soyons au nord ou au sud de la planète.

L'augmentation des besoins en eau nécessite des équipements et des précautions (protéger les captages) avec un maximum de sécurité (eau potable = sans microbe). Le SIERG, dont la vocation unique est l'adduction d'eau, est très vigilant quant à sa qualité.

Toutes ces précautions entraînent un coût. Ne pas oublier que : **1m3 d'eau = 1000 litres**.
L'eau est chère quand on s'en sert pour le lavage des voitures, l'arrosage du jardin

II - Exposé de Jean-Noël Parpillon - support document SIERG ci-joint.

Le SIERG est un établissement public régi par le code des communes. Il a été créé en 1947 pour la production et l'adduction en eau potable dans l'agglomération grenobloise :

1947 = Echirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Poisat, Saint-Martin-d'Hères et Grenoble.
(Puis désengagement de Grenoble)
2002 = adhésion d'Allemont et Bourg d'Oisans

Il regroupe aujourd'hui 36 collectivités représentant 220 000 habitants. L'assainissement, qui était confié aux maires, appartient, depuis janvier 2000, à la METRO.

Chaque commune délègue deux représentants au comité syndical qui administre le SIERG. Pour Eybens, Marie-Hélène Archer et Pierre Villain.
Elle participe aux frais généraux et d'adduction en eau, au prorata de sa consommation d'eau SIERG.

Le SIERG produit actuellement plus de 18 millions de m³/an, soit en moyenne 50.000 m³/jour.

La participation 2005 des communes (94,58 % des recettes de fonctionnement du SIERG) est calculée sur la base du nombre de m³ consommé l'année précédente.

Prix du m³ pour Eybens 0,3674 € en 2005.

Le SIERG exploite 3 puits à Vizille (Pré Grivel) et 2 puits à Saint-Pierre de Mésage (Jouchy). Ces derniers, les plus récents, fournissent 80 % de la production totale.

La ressource en eau aujourd'hui :

La totalité des eaux de captage du SIERG provient des nappes alluviales souterraines de la Romanche, pour une eau de qualité, captée à travers des puits creusés par le SIERG, protégée et filtrée naturellement.

L'eau distribuée par le SIERG est donc une eau naturellement pure ne nécessitant aucun traitement de désinfection ; elle n'a ni odeur ni saveur, le taux de nitrates est négligeable, elle n'entartre pas et n'est pas agressive pour les canalisations.

C'est une eau agréable à boire, utilisable par tous, même pour la confection des biberons, et ne fait encourir aucun risque au consommateur.

Monsieur Parpillon nous propose une visite des installations du SIERG.

Monsieur Tanche remercie les intervenants pour leurs exposés.

Pris par le temps nous n'avons pu entendre l'exposé de Sabra Bennisr, qui sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

III - Approbation du compte-rendu du 25 janvier :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

IV -Questions diverses

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22h30.

CALENDRIER

Réunion du Bureau :

Mardi 29 Mars à 20h15 en Mairie - salle Independencia -

Séance Plénière :

Mercredi 6 avril à 20h15 en Mairie - salle du Conseil Municipal